

Audit des déplacements professionnels

RAPPORT DE MISSION D'AUDIT

Rapport final DAIE-2023-RF07

29 novembre 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
Audit des déplacements professionnels	DAF, SPROD	Audit	Améliorations Significatives Requises
Observations d'Audit	Critique 0	Significatif 3	Modéré 2 Mineur 0

Importance de la Mission :

La décentralisation des déplacements professionnels est l'un des projets structurants pour l'Organisation qui permettra à l'ensemble des agents de gérer leurs missions sans intermédiation compte tenu de l'évolution de la structure organisationnelle avec la fermeture du « Bureau des Voyages ». La solution Notilus InOne en cours de déploiement devrait permettre d'optimiser la gestion des déplacements professionnels de l'Organisation.

Les dépenses liées aux déplacements (transport, hébergement et frais de mission) se sont élevées à environ 6 M€ en 2022. Après avoir diminué d'environ 70% du fait de la Covid-19, les dépenses de transport ont progressé en 2022 pour atteindre 87% du niveau d'avant la crise sanitaire.

Objectifs et Périmètre	Résultats
<p>L'objectif général de cet audit était de fournir à l'Organisation une assurance raisonnable sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles-clés relatifs aux déplacements professionnels.</p> <p>La mission a porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autorisation et la planification des déplacements professionnels ; • La gestion de la réservation des titres de transport et d'hébergement ; • La détermination des indemnités forfaitaires ; • Le suivi et la comptabilisation des dépenses de voyages ; • L'efficacité des systèmes-support du processus ; • La traçabilité du processus. <p>L'audit a couvert la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022.</p>	<p>La mission a noté une amélioration dans le recours aux dérogations pour un surclassement par rapport aux exercices antérieurs.</p> <p>Toutefois, la revue recense 5 problèmes dont 3 significatifs relatifs à : i) la planification trimestrielle des voyages et reddition des comptes; ii) la mise en route de la solution Notilus InOne et iii) la réservation des titres de transport et 2 modérés relatifs à la : iv) justification des missions ainsi que v) l'impact environnemental des déplacements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Organisation devrait : i) se doter d'un outil adapté de planification des déplacements professionnels ; ii) dans son intérêt, réviser la directive ; et iii) finaliser la politique de développement durable. • La Direction de l'Administration et des Finances (DAF), devrait : i) en collaboration avec le Service du Protocole et des déplacements (SPROD), accélérer la mise en œuvre de la solution Notilus InOne ; et ii) dresser l'état d'avancement du projet et établir un plan d'actions à court terme pour sa finalisation et mise en œuvre. • Les délégataires devraient : i) s'assurer que les données de planification sont transmises dans les meilleurs délais ; et ii) être sensibilisés sur la nécessité d'anticiper la réservation des billets d'avion.

A la date du présent rapport, les plans d'actions du Management sont en cours d'élaboration.



Rigobert Pinga Pinga
Directeur de l'Audit interne
et de l'évaluation



Fabrice DJILE
Auditeur-en-charge